

Département des Pyrénées-  
Atlantiques

DE LA COMMUNE DE MONTARDON

**NOMBRE DE MEMBRES**

afférents au conseil municipal	En exercice	ont pris part à la délibération
19	19	19
Date de convocation 1 décembre 2022		

Séance du 05 décembre 2022

L'an deux mille vingt-deux, le cinq décembre à dix-neuf heure, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle du conseil de MONTARDON, sous la présidence de M. Stéphane BONNASSIOLLE, Maire.

**Présents** : S. BONNASSIOLLE, C. HIALE GUILHAMOU, T. GADOU, N. DRAESCHER, F. GOMMY, S. PIZEL, A. POUBLAN, V. BERGES, H. BERNADET, C. BOISSIERE, F. COUDURE, T. BEUGNIES, S. DAUBE, F. SUBIAS, J. POUBLAN, M.H BEAUSSIER,**Absents excusés** : S. BAUDY (pouvoir à T. GADOU), L. PEDARRIEU (pouvoir à F. GOMMY), M. TIRCAZES (pouvoir à F. COUDURE),

Jacques Pouban a été élu secrétaire de séance.

N°2022/60

**APGL : avant-projet aménagement espace micro-folies**

Le **Maire** expose que l'avant-projet détaillé pour l'aménagement d'un espace micro-folies a été établi par le Service Intercommunal du Patrimoine et de l'Architecture de l'Agence Publique de Gestion Locale des Pyrénées Atlantiques.

Il demande donc au Conseil d'approuver l'avant-projet détaillé établi par ce service.

**Le Conseil Municipal,**

Après avoir consulté le dossier, entendu le Maire dans ses explications complémentaires et en avoir largement délibéré,

**APPROUVE** le dossier d'avant-projet concernant l'**aménagement d'un espace micro-folies**.

Suffrages exprimés : 19  
Pour : 17  
Abstention : 2

Envoyé en préfecture le 08/12/2022

Reçu en préfecture le 08/12/2022

Publié le 08/12/2022

ID : 064-216403998-20221208-2022\_60-DE

Fait et délibéré en séance.

Le Maire

Copie certifiée conforme

Stéphane BONNASSIOLLE.

